



Syndicat National de l'Éducation Physique
de l'Enseignement Public
Fédération Syndicale Unitaire

Nref : sgal/CH

Paris, le 02 avril 2021

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports
110 rue de Grenelle
75357, PARIS SP 07

Objet : pratique physique des jeunes

Monsieur le Ministre,

Les nouvelles mesures sanitaires édictées par le gouvernement entraînent de nouveaux freins à la pratique physique des jeunes. Même si les enseignant-es d'EPS s'engagent et proposent des contenus dans les périodes de scolarité en distanciel, les enseignements tirés de la première fermeture des établissements montrent qu'un nombre important d'élèves n'ont pratiqué aucune activité.

Avec ces nouvelles mesures pour l'École, le risque est très important pour les jeunes de n'avoir aucune pratique physique et sportive pour une durée allant de trois à quatre semaines. Comment, dans ces conditions, garantir et améliorer leur état de santé physique et psychologique ?

Partant du constat que la pratique physique est un enjeu majeur de santé publique, il nous semble important, dans le contexte, de « profiter » de la réouverture des installations sportives pour permettre aux associations, clubs, collectivités de proposer des activités pour les jeunes, dans des conditions strictes, notamment avec des jauges restreintes, et avec des mesures sanitaires adaptées. Hors temps scolaire, pendant les périodes dites de « continuité pédagogique » et pendant le temps des vacances, ces activités représenteraient un « plus » conséquent pour les jeunes et permettraient une reprise partielle pour nombre d'associations et de clubs à l'arrêt depuis bien trop longtemps.

Si les objectifs éducatifs propres à l'EPS sont largement contrariés, voire empêchés dans la période, il nous semble être de la responsabilité du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports de garantir un bon état de santé au sens large de la population scolarisée.

En dehors de cette problématique importante, il nous semble également indispensable de se projeter dès à présent sur la reprise du mois de mai en envisageant les modalités de cette dernière. De notre point de vue, pour éviter un regain éventuel de contaminations, les demi-groupes dans l'enseignement de l'EPS à tous les niveaux de la scolarité nous semblent être la meilleure façon de limiter au maximum les risques dans l'attente d'une solution pérenne pour en finir avec cette pandémie.

Espérant que ce courrier trouvera une réponse favorable de la part du gouvernement, nous vous assurons, Monsieur le Ministre, de notre profond attachement au service public d'Éducation.

Benoît HUBERT
Secrétaire Général

Copie à Mme Maracineanu